

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 3 mars 2014, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(es) :

Manon Côté	Dominic Lapointe
Rémi Beuchesne	Steve Leblanc
Benoît Couture	Gilles Gauvreau

Les membres présents forment le quorum.

**2014-03-35                    Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 février 2014
4. Présentation des comptes
5. Couverture d'Assurance responsabilité - Souffleur à neige
6. Défi Pierre Lavoie - Demande de Mme Christiane Blais
7. Entente loisirs et culture 2014 - Ville de Warwick
8. Société canadienne du cancer - Avril mois de la jonquille
9. Aide financière - Unité Domrémy
10. Mise à jour du site web
11. Demande de soumissions pour abat-poussière
12. Audit du Rapport financier 2013
13. Compensation Recyc-Québec
14. Cégep de Victoriaville - Appui au projet du CETAB
15. Fonds FAMM - Réaffectation des fonds disponibles
16. Fête de la St-Jean-Baptiste - Résolution d'appui pour la demande de subvention
17. Demande d'aide financière - PIQM 1.5 Renouvellement de conduites
18. Déplacements des élus
19. Lettre à la Ville de Disraëli
20. Période de questions
21. Clôture de la séance

**2014-03-36                    Approbation du Procès-verbal du 3 février 2014**

**IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 3 février 2014 soit accepté, tel que rédigé.

**2014-03-37                    Présentation des comptes**

**IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 97,739.39\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2014-03-38                    Couverture assurance responsabilité - Souffleur à neige**

**CONSIDÉRANT QUE** le "Garage A. Taschereau Inc." est propriétaire du souffleur à neige et que celui-ci est uniquement dédié au soufflage des bords de chemins de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord a retenu les services, par la résolution portant le #2013-09-145, du "Garage A. Taschereau Inc." pour le soufflage des bords de chemins de la saison hivernale 2013-2014 pour un montant minimal de 1,500\$;

**IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord accepte de prendre à sa charge la "Responsabilité civile" découlant de l'utilisation du souffleur appartenant à "Garage A. Taschereau Inc." pour l'hiver 2013-2014.

**2014-03-39                    Défi Pierre Lavoie - Demande de Mme Christiane Blais**

**IL EST PROPOSÉ PAR: REMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'APPUYER** monétairement par un don d'un montant de 100\$ Mme Christiane Blais qui participera en juin 2014 au "Grand Défi Pierre Lavoie" qui consiste à parcourir une distance de 1000 Km à vélo en trois jours à travers les routes du Québec et ce, afin de promouvoir la pratique de l'activité physique et les saines habitudes de vies chez les jeunes

**2014-03-40                    Entente loisirs et culture 2014 - Ville de Warwick**

**IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** ne pas adhérer à l'offre proposée par la ville de Warwick en ce qui a trait à l'entente 2014 pour les loisirs et la culture.

**2014-03-41                    Avril - mois de la Jonquille**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au

Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

**CONSIDÉRANT QUE** la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

**CONSIDÉRANT QUE** soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE DÉCRÉTER** le mois d'avril Mois de la Jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**2014-03-42**                    **Aide financière - Unité Domrémy**

IL EST PROPOSÉ PAR: **REMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** une aide financière d'un montant de 50\$ à l'Unité Domrémy de Plessisville et d'en autoriser le paiement.

**2014-03-43**                    **Mise à jour du Site Web**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'AUTORISER** la société "Solutions Zen" à effectuer les travaux de mise à jour du site Web de la municipalité au coût de 3,430\$ plus tx selon la soumission reçue.

**2014-03-44**                    **Abat poussière – Demande de soumissions**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** demander des soumissions, sur invitation, pour l'achat de l'abat-poussière nécessaire aux routes de gravier de la municipalité.

**2014-03-45**                    **Audit du rapport financier 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** le mandat d'audit du rapport financier 2013 ainsi que l'audit de la reddition de compte annuelle du MTQ à la firme comptable "Serge Leblanc Inc." au prix de 2,700\$ plus taxes.

**2014-03-46**

**Compensation Recyc-Québec**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du canton de Ham-Nord demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières recyclables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, pour celle du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 et pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 soient versées directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux. Le tout considérant que :

Ces périodes sont sous la juridiction de la Régie, dont nous sommes membres. Cette dernière est fondée de pouvoir dans ce dossier pour les périodes mentionnées ci-dessus. Nous lui déléguons donc notre compétence. De plus, la Régie a assumé tous les frais de collecte et de transport durant cette période.

**2014-03-47**

**Cégep de Victoriaville - Appui au projet CETAB**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agriculture biologique et l'agriculture de proximité, des secteurs à valeur ajoutée, créent proportionnellement plus d'emplois pour une même superficie de terre;

**CONSIDÉRANT** l'importance de ces types d'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Cégep de Victoriaville offre un programme de gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA);

**CONSIDÉRANT** l'expertise reconnue du CETAB+ en agriculture biologique, son leadership et les immenses besoins de soutien en agriculture biologique et de proximité;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de soutenir les entreprises et le secteur agricole dans la mise en place de circuits courts de mise en marché;

**CONSIDÉRANT** les caractéristiques de l'agriculture biologique qui en font une agriculture plus « verte »;

**CONSIDÉRANT** la Politique de souveraineté alimentaire du Québec qui a notamment comme objectif d'assurer à l'ensemble des Québécois un approvisionnement en aliments de qualité, à juste prix et bons pour leur santé;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour le CETAB+ d'avoir accès à un financement de base récurrent comme tout autre centre de recherche;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : REMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'APPUYER** les démarches du Cégep de Victoriaville dans le projet du Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+).

**2014-03-48**

**Fonds FAMM - Réaffectation des fonds disponibles**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** réaffecter les fonds disponibles du programme FAMM selon les recommandations du CLD responsable de l'approbation des dossiers.

**2014-03-49**                    **Reconnaissance de la Fête nationale du Québec**

**ATTENDU QUE** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

**ATTENDU QUE** la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**ATTENDU QUE** la population de la municipalité du Canton de Ham-Nord souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**ATTENDU QUE** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

**IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 23 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

**2014-03-50**                    **Demande d'aide financière - PIQM Renouvellement de conduites**

**IL EST PROPOSÉ PAR : BENOIT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le conseil autorise l'envoi du "Formulaire de présentation d'une demande d'aide financière" dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) - Renouvellement de conduites;

**QUE** les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le *Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)*.

**2014-03-51**                    **Déplacements des élus**

**IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'AUTORISER** le déplacement du conseiller Rémi Beauchesne à la Table régionale de concertation des personnes âgées.

**2014-03-52**                    **Site d'enfouissement - Ville de Disraëli**

**IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ENVOYER** une correspondance à la Ville de Disraëli demandant une rencontre annuelle sur l'état de la situation du site d'enfouissement.

Le maire lève l'assemblée à 20h30.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et  
secrétaire-trésorier.